



CC du Sor et de l'Agout (Siren : 248100158)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saïx
Arrondissement	Castres
Département	Tarn
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1999
Date d'effet	12/12/2011

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Sylvain FERNANDEZ

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace Loisirs "Les Etangs"
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	81710 Saix
Téléphone	05 63 72 84 84
Fax	05 63 72 84 80
Courriel	contact@communautesoragout.fr
Site internet	www.communautesoragout.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 491
-----------------------------	--------

Densité moyenne

62,86

Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
81	Aguts (218100014)	228
81	Algans (218100063)	208
81	Appelle (218100154)	72
81	Bertre (218100303)	124
81	Cambon-lès-Lavaur (218100501)	342
81	Cambounet-sur-le-Sor (218100543)	941
81	Cuq-Toulza (218100766)	714
81	Dourgne (218100816)	1 364
81	Escoussens (218100840)	630
81	Lacroisille (218101277)	122
81	Lagardiolle (218101293)	246
81	Lescout (218101434)	706
81	Massaguel (218101608)	417
81	Maurens-Scopont (218101624)	189
81	Mouzens (218101897)	125
81	Péchaudier (218102051)	195
81	Puylaurens (218102192)	3 367
81	Saint-Affrique-les-Montagnes (218102358)	771
81	Saint-Avit (218102424)	269
81	Saint-Germain-des-Prés (218102515)	929
81	Saint-Sernin-lès-Lavaur (218102705)	168
81	Saïx (218102739)	3 581
81	Sémalens (218102812)	2 080
81	Soual (218102895)	2 575
81	Verdalle (218103125)	1 165
81	Viviers-lès-Montagnes (218103257)	1 963

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>stations d'épuration d'intérêt communautaire défini par délibération du conseil de communauté</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; 5° La défense contre les inondations et contre la mer ; 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques</i>

et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ?

- Autres actions environnementales

- Gestion de la réserve naturelle régionale de Cambounet/Sor - ?Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique? - Etudes préalables à la délimitation des zonages d'assainissement

Services funéraires

- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires

Crématorium : création et gestion

Sanitaires et social

- Action sociale

- Définition et mise en oeuvre d'une politique globale petite enfance et enfance jeunesse. - Création et gestion de maisons de santé pluridisciplinaire.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

l'intervention de la communauté de communes s'effectue dans les domaines suivants : . les spectacles vivants (théâtre, cirque, arts de la rue, conte, marionnettes, danse et musique), . le patrimoine (langues, gastronomie, patrimoine rural, savoirs faire et traditions locales), . les arts plastiques (peinture, sculpture, photographie, vidéo et arts numériques), . la littérature Et pour les actions suivantes : ? accompagner les associations et artistes indépendants du territoire : Par le biais de subventionnement de projets associatifs répondant à des critères fixés par voie de règlement adopté par le conseil de communauté. Et/ou par l'apport de conseil Et/ou par le relais et partage des informations concernant la programmation de manifestations, ou bien des possibilités de formations ? initier, organiser et financer des projets qui permettent la mise en réseau des acteurs du territoire ? organiser une manifestation culturelle itinérante sur le territoire de la communauté de communes, permettant de mettre en valeur la création locale, le patrimoine local, le travail des associations et des acteurs culturels locaux, l'économie locale, de favoriser la médiation culturelle avec les publics et qui contribue à la notoriété et au rayonnement socio culturel de la CCSA

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Mise en oeuvre et suivi d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), programme d'intérêt général (PIG) ou tout autre dispositif d'aides aux propriétaires privés.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique : étude, réalisation et gestion du réseau d'initiative numérique dans le cadre des actions pluri-annuelles programmées en partenariat avec le département.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

?Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage?.

- Autres

- Espaces loisirs "Les Etangs" : gestion des activités, aménagements et entretien des équipements sportifs et de loisirs de la base. - Mise en place et gestion d'un Système d'information géographique intercommunal. - Contribution au financement pour la gestion du Service d'incendie et de secours dans les conditions prévues à l'article L1424-35. - Elaboration, approbation et mise en oeuvre des politiques contractuelles de développement et d'aménagement du territoire engagées avec l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics de coopération intercommunale, les chambres consulaires et l'Union européenne, la communauté étant ainsi habilitée à passer toutes conventions nécessaires avec ces partenaires.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
31	SIPOM (253100572)	SM fermé	25 671
81	PETR du Pays de Cocagne (200053544)	SM fermé	67 724
31	Syndicat du bassin Hers Girou (253101828)	SM fermé	766 512
11	SI pour l'aménagement hydraulique du bassin du Fresquel (251100913)	SM fermé	112 533
81	SM du SCOT d'Autan et de Cocagne (200003184)	SM fermé	109 251
81	SM du bassin de l'Agout (258101963)	SM ouvert	280 254
81	SM départemental valorisation déchets ménagers et assimilés (258102169)	SM ouvert	305 765

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)